

# CONSEIL. L'opposition s'abstient pour le vote des comptes administratifs

Jeudi dernier, la dernière séance du conseil municipal de la mandature de Pascal Perrin qui affichait le vote des comptes administratifs, a fait l'objet de plusieurs critiques de la part des membres de l'opposition, par la voix d'Olivier Boixière.

Côtés chiffres, l'exercice 2019 affiche un excédent de fonctionnement et d'investissement.

Pour le compte de fonctionnement, c'est 149 945 € et pour la section investissement 149 078 €. À ces excédents de l'année écoulée, s'ajoutent celui de l'année 2018, soit un total de 172 723 € en fonctionnement et 265 451 € côté investissement.

Un rappel a été fait sur les grands projets réalisés durant

la mandature comme la rue du Chêne-des-Forts, les travaux pour le restaurant scolaire, l'installation du panneau d'informations en mairie ou encore la création du Pumptruck et l'aménagement du cimetière (toujours en cours). Le vote des comptes administratifs a été validé tout en enregistrant 3 abstentions, celles des membres de l'opposition.

## Des discussions animées

En fin de conseil, l'opposition a pris la parole et plus particulièrement Olivier Boixière, qui a tenu à exprimer le pourquoi des abstentions. « Aucun projet structurant n'a été réalisé pendant ces six années sur Saint-Hélen. C'est un mandat perdu pour la commune,

rien n'a été fait. Seuls les travaux de la rue du Chêne-des-Forts en début de mandat et ceux de réhabilitation du cimetière, qui ne sont pas achevés et s'effectueront sur le prochain mandat. Entre les deux il n'y a rien, c'est le vide. La gestion et les chiffres sont bons mais les excédents d'investissements sont là pour nous rappeler qu'on n'a rien fait ».

Le Maire, Pascal Perrin a tenu à répondre : « Nous avons tenu et respecté notre profession de foi. Il y a eu des réalisations effectuées dans la commune qui ne sont peut-être pas tape à l'œil mais qui sont là. La prochaine équipe municipale investira des bâtiments entretenus. Je reconnais que la réhabilitation du

cimetière a pris du retard pour diverses raisons ». L'édile a ensuite remercié chaleureusement l'ensemble de ses collègues élus pour le travail accompli durant ce mandat.

## Bureau de vote

Autre point à l'ordre du jour, celui de l'organisation des prochaines élections avec la tenue du bureau de vote. Pour le bureau : Pascal Perrin (président), Olivier Boixière (suppléant) auxquels s'ajoutent 3 assesseurs : Martine Bugeaud, Pascal Bourcicot, Olivier Tréhel. Pour le dépouillement, Pascal Perrin a proposé que chaque liste désigne sept personnes (pas d'élus, ni conjoints).